

Impact du creusement de la nouvelle souille de Dispute sur les peuplements benthiques (2014 : + 9 ans)



Herbier recouvert de
sable à Dispute -
Photo septembre
2007

Août 2015

X. de MONTAUDOUIN
R. PESCAY
B. GOILLIEUX
N. LAVESQUE

Laboratoire EPOC (UMR 5805) - Station Marine Arcachon - Université de
Bordeaux

Equipe ECOBIOC/Plateforme biodiversité

Impact du creusement de la nouvelle souille de Dispute sur les peuplements benthiques (2014 : + 9 ans)

Responsable scientifique : X. de Montaudouin (UMR EPOC)¹

Assistants scientifiques : R. Pescay (UMR EPOC)
 N. Lavesque (UMR EPOC)
 B. Gouillieux (UMR EPOC)

Assistants techniques : F. Prince (INSU²)



Zone de recouvrement de l'herbier par les sédiments extraits de la nouvelle souille de Dispute (photo août 2005)

Août 2015

¹ Unité Mixte de Recherche, CNRS- Université de Bordeaux

² Institut National des Sciences de l'Univers

Résumé

Neuf ans après les travaux sur la zone de la Dispute, le constat est le suivant :

- ⇒ L'herbier à *Zostera noltei* a été recouvert sur une 30^{aine} d'ha par les sédiments provenant du calibrage de l'Estey du Réservoir et du creusement de la souille de la Dispute, soit le double de la surface prévue. Avec le temps, la zone impactée se subdivise en deux entités, une zone vaseuse (29 ha) et une zone sableuse (1 ha³).
- ⇒ La superficie de cette zone sableuse n'a pas bougé depuis 2010 (1 ha).
- ⇒ L'herbier environnant présente un peuplement benthique dont la structure est semblable à celle de l'état initial mais dont les paramètres quantitatifs (abondance, biomasse, richesse spécifique) sont fortement diminués. La couverture végétale est très faible, ce site s'inscrivant dans les zones de déclin généralisé de l'herbier.
- ⇒ Les peuplements benthiques dans la zone vaseuse ont, au bout de 5 ans, amorcé un vrai retour vers l'état initial, que ce soit en termes de couverture d'herbier qu'en termes de macrofaune associée. Cette tendance est confirmée en 2014 (+ 9 ans).
- ⇒ Les peuplements benthiques dans la zone sableuse ont été profondément modifiés et aucun retour à l'état initial n'est noté. Qualitativement, la baisse de diversité est nette (richesse spécifique divisée par 2) et la structure du peuplement est bouleversée.

- ⇒ Nous recommandons la poursuite du suivi, avec un rythme bisannuel.

³ Une erreur s'est glissée dans les rapports précédents : la tâche de sable mesure bien 1 ha (et non 2 ha).

SOMMAIRE

1. Introduction	5
2. Nouvelle souille de Dispute	8
2.1. Matériel et méthode	8
2.2. Résultats.....	12
2.2.1. Sédiments et couverture végétale	12
2.2.2. Communautés benthiques	15
2.2.3. Indice biotique.....	21
2.2.4. Impact des travaux sur les peuplements benthiques et leurs prédateurs	22
a Critères d'évaluation.....	22
b Herbier non impacté à <i>Zostera noltei</i> : comparaison 2002-2014	24
c Herbier à <i>Zostera noltei</i> vs zone impactée par vase (août-2014)	25
d Herbier à <i>Zostera noltei</i> vs zone impactée par sable (août-2014)	26
3. Conclusion.....	27
4. Références bibliographiques	29
Annexe 1.....	31

1. Introduction

Dans le cadre du Contrat Plan Etat/Région 2000/2006, et dans la continuité du CPER précédent, il était envisagé des travaux dans le Bassin d'Arcachon visant à limiter la prolifération des huîtres dites « sauvages », qui sont en réalité des huîtres japonaises (*Crassostrea gigas*) se développant à l'état naturel. Ces populations se sont principalement installées sur des structures dures d'anciens parcs ostréicoles. Une étude récente a estimé que les tonnages s'élevaient à 16 600 t pour les huîtres en élevage, 65 000 t pour les huîtres en récif et 50 000 t pour les coquilles vides (Scourzic et al. 2011).

L'un des objectifs de ce CPER était d'aménager le domaine conchylicole concédé, notamment en récupérant des surfaces aujourd'hui envahies par les huîtres sauvages pour favoriser l'implantation de jeunes conchyliculteurs. Le site de la Matelle a été envisagé pour mener un projet pilote servant de « base d'expérimentation pour d'autres sites » (de Montaudouin et al. 2002a, de Montaudouin et al. 2005b, de Montaudouin et al. 2006a, de Montaudouin et al. 2009, de Montaudouin et al. 2011a).

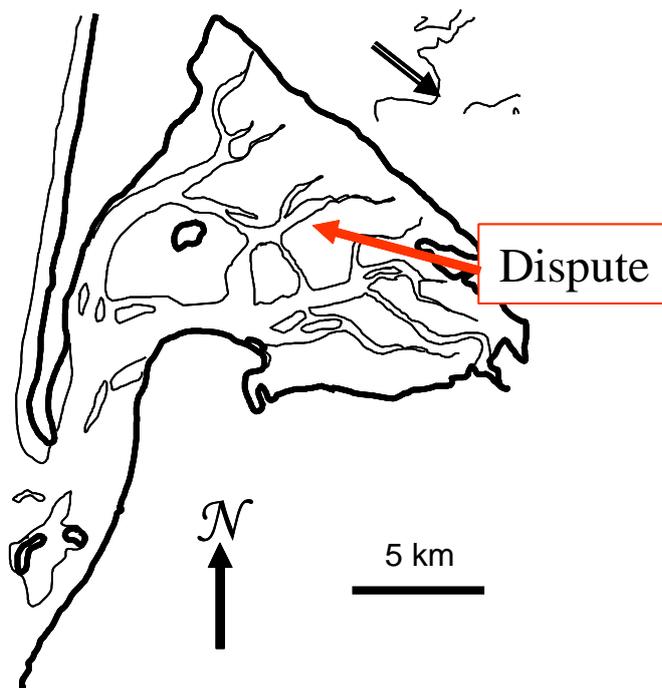


Figure 1 : Position de la souille de Dispute dans le Bassin d'Arcachon

L'un des aspects délicats de ces opérations de nettoyage est le devenir des matériaux. Si l'évacuation à terre des ferrailles, bois, plastiques, etc... est aujourd'hui admise, le devenir des coquilles a suscité plus de débats. Des deux solutions les plus « sérieuses », clapage dans la Passe Nord ou enfouissement dans le Bassin, c'est finalement la seconde qui a été retenue par le Comité Technique, sous réserve des conclusions des études environnementales, et en précisant qu'il s'agirait d'un élargissement d'une zone déjà existante et que cela n'empêchait pas de réfléchir à d'autres solutions à

moyen terme (de Montaudouin et al. 2002b, de Montaudouin 2003).

La zone d'enfouissement (« souille ») se situe au milieu du Bassin, au lieu-dit « Dispute », au bout de l'estey du Réservoir (Figures 1 et 2).

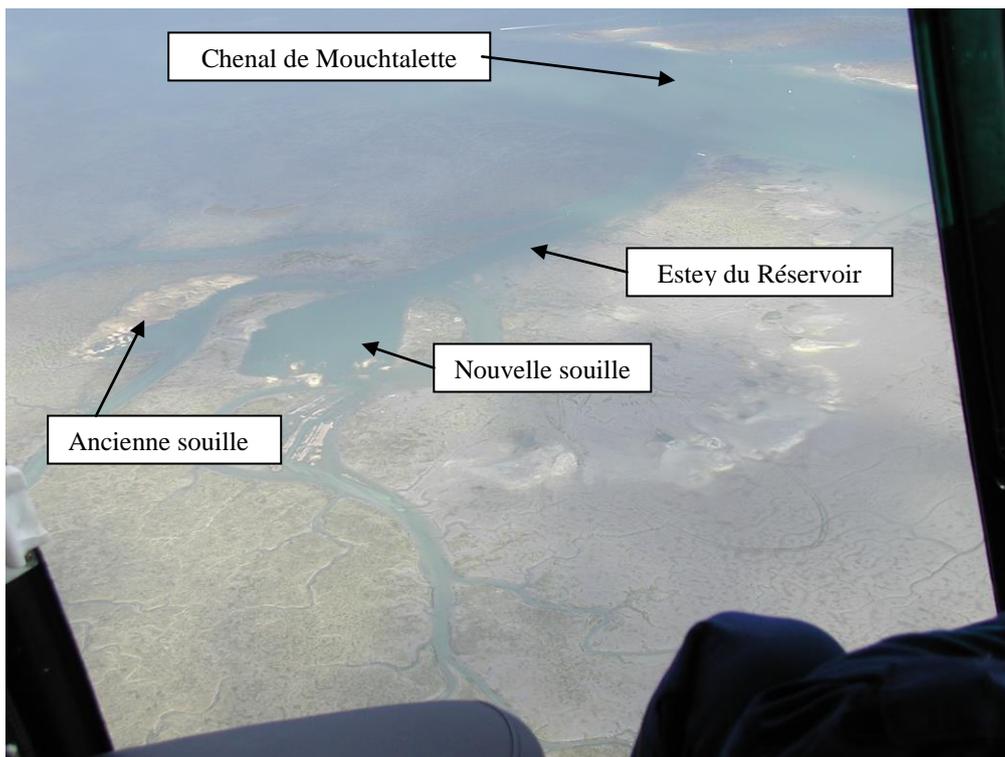


Figure 2 : Souille de Dispute et Estey du Réservoir

Cette souille de 4 ha (200 x 200 m) et de 4 m de profondeur complète une ancienne souille, aujourd'hui pleine, de 0,5 ha. Elle se situe au milieu d'un herbier à *Zostera noltei*. L'objectif est d'y stocker environ 100 000 m³ de substrat coquillier.

Le Bassin d'Arcachon est caractérisé par la présence d'un immense herbier, le plus grand d'Europe (Auby and Labourg 1996), constitué en grande partie de zostère naine (*Zostera noltei*) en domaine intertidal (70 km² avant 2005), et en moindre proportion de grande zostère (*Zostera marina*) sur les talus de certains chenaux (4,3 km² avant 2005). Depuis 2005, une régression important de ces herbiers a été constatée, de l'ordre de 40% (Plus et al. 2010). Le Bassin d'Arcachon est aussi une ZNIEFF⁴ de type II⁵. Par ailleurs l'Article R. 146-1 de la Loi Littoral stipule que « sont préservés (...) les milieux abritant des concentrations naturelles d'espèces animales ou végétales telles que les herbiers, les frayères, les nourriceries (...) ».

En 2002, le Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon (SIBA), maître d'ouvrage des travaux avec la Section Régionale Conchylicole Aquitaine-Arcachon (SRCAA), avait confié au

⁴ Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

⁵ Grands ensembles naturels riches et peu modifiés, qui forment des unités de fonctionnement écologique et offrent des potentialités biologiques importantes

Laboratoire EPOC, Station Marine d'Arcachon, une mission d'expertise visant 1) à définir l'état initial des communautés benthiques du site de Dispute dans la perspective d'un agrandissement sur 4 ha, 2) à estimer l'impact des travaux sur ces communautés et 3) à vérifier la présence/absence d'un herbier à *Zostera marina* dans l'Estey⁶ du Réservoir accédant à la souille (de Montaudouin et al. 2002b, de Montaudouin 2003, de Montaudouin et al. 2005a, de Montaudouin et al. 2006b, de Montaudouin et al. 2008, de Montaudouin et al. 2011b, de Montaudouin et al. 2013).

Les travaux de calibrage de l'Estey du Réservoir et le creusement de la nouvelle souille étaient terminés au printemps 2005.

En 2005, le SIBA a demandé au Laboratoire :

- ⇒ D'estimer l'impact des travaux de refoulement des sédiments sur les herbiers avoisinants (surface prévue 14 ha).
- ⇒ D'évaluer la restauration de l'ancienne souille, nettoyée des déchets observés en 2002 (de Montaudouin et al. 2002b) et devant être recouverte d'une nappe de sable.

Devant le blocage de la situation concernant le nettoyage de l'ancienne souille qui, en septembre 2005, était toujours en friche, le SIBA et le laboratoire ont convenu qu'il était pour l'instant inutile d'entamer le suivi biologique de ce site. La dernière visite en août 2012 (de Montaudouin et al. 2013) avait permis de constater 1) que la zone recouverte de sable n'avait pas bougé ; 2) que l'herbier environnant abritait la faune « prévue » bien qu'il soit très claisémé ; et 3) que la zone recouverte par la vase amorçait un retour à l'équilibre (présence d'herbier, faune associée présente).

- ⇒ L'étude présentée ici concerne donc le devenir de la zone de refoulement et ses environs proches, et présente aujourd'hui la totalité des résultats des campagnes, d'août 2014 en comparaison avec les résultats des campagnes précédentes.

⁶ Estey : petit chenal.

2. Nouvelle souille de Dispute

2.1. Matériel et méthode

La première campagne d'échantillonnage sur la souille de Dispute s'était déroulée le 10 juin 2002. Les zones de prélèvements correspondaient aux sites prévus pour l'élargissement de la souille, dans l'herbier, ainsi qu'une station un peu plus éloignée (de Montaudouin et al. 2002b). A partir de photos aériennes prises en juin 2005, six stations ont été choisies, deux dans l'herbier, deux dans la zone recouverte par les sédiments et deux dans la limite herbier/sédiments. Une fois les sédiments stabilisés, il a été décidé à partir de 2008 d'effectuer les comparaisons sur 4 stations : une station impactée par la vase (IM comme Impact Mud), une station impactée par le sable (IS comme Impact Sand), une station témoin proche de la zone impactée (PS comme Proximate Seagrass) et une station témoin éloignée de la zone impactée (RS comme Remote Seagrass) (Figure 3).

En 2010 et 2014, les points GPS de la zone sableuse représentée par la station IS ont été

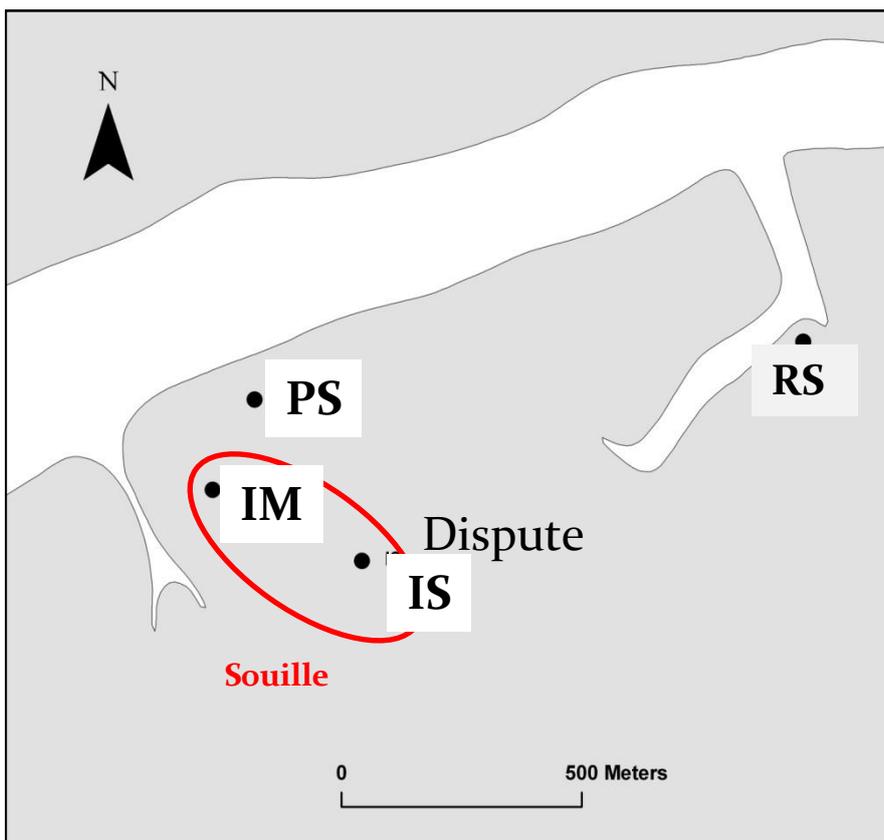


Figure 3 : Localisation des stations d'échantillonnage sur le site de Dispute : site impacté par le sable (IS), par la vase (IM), dans l'herbier à proximité des travaux (PS) et dans l'herbier loin des travaux (RS).

relevés pour estimer la surface (Figure 4).

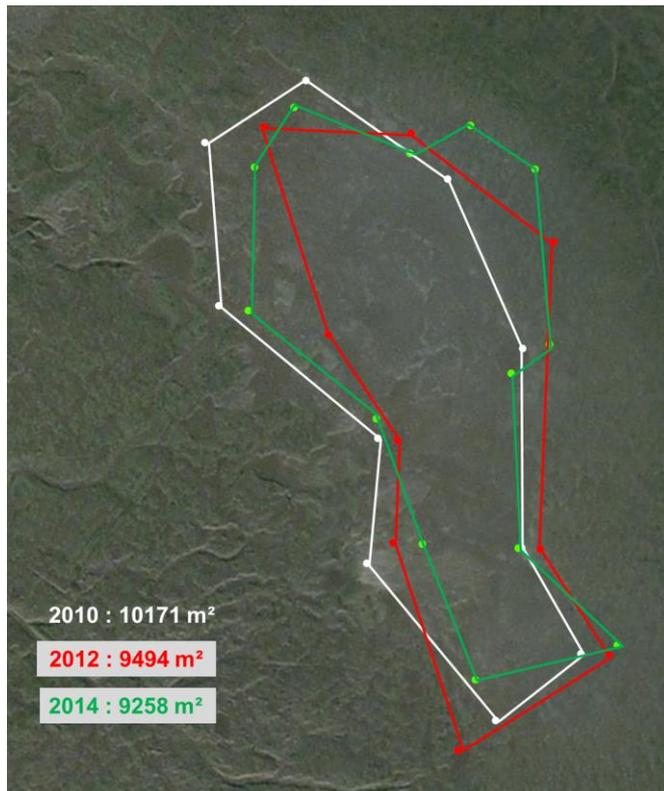


Figure 4 : zone impactée par le sable en 2010 (blanc), en 2012 (rouge) et en 2014 (vert) (1 ha).

Les échantillons ont été collectés dans l'herbier de zostère naine (Figure 5) et sur la zone impactée (Figure 6) les mois d'août 2005, 2006, 2008, 2010, 2012 et 2014. Les prélèvements ont été réalisés avec un cadre métallique (carottier), chacun consistant en un cube de sédiment de 15 cm de côté. Chaque station a été l'objet de quatre replicats. Chaque unité d'échantillonnage était tamisée sur maille de 1 mm, fixée au formol à 4 % et colorée au Rose Bengal⁷. Le tri des individus a été

effectué au laboratoire et l'identification des espèces réalisée à la loupe

binoculaire (Annexe 1). Les biomasses ont été estimées en poids sec sans cendre⁸ (poids sec - poids des cendres), qui représente le poids sec de matière organique. Le poids sec est atteint après 48 h à l'étuve à 60°C. Les cendres sont obtenues après calcination pendant 4 h à 450°C. Quatre prélèvements supplémentaires ont été récoltés chaque année pour déterminer la granulométrie et la teneur en matière organique du sédiment sur les 5 cm supérieurs. Le cas échéant, le taux de couverture par l'herbier a été évalué par une méthode graphique après prise de 10 clichés par site (Binias et al. 2014). Cette méthode permet de calculer un taux de recouvrement à l'échelle décimétrique et une biomasse foliaire au sein des zones d'herbier. La diversité a été assimilée à la richesse spécifique (= nombre d'espèces) moyenne par échantillon.

⁷ Colorant de la matière organique

⁸ PSSC dans le reste du texte



Figure 5 : Echantillonnage au carottier dans l'herbier à *Z. noltei*.



Figure 6 : Echantillonnage dans la zone impactée (Station IS).

Par ailleurs, les peuplements benthiques ont été comparés entre 2002 (avant travaux), 2005, 2006, 2008, 2010, 2012 et 2014 (après les travaux) au moyen d'une analyse multivariée n-MDS (Logiciel PRIMER®). Cette méthode graphique permet de projeter les stations d'échantillonnage sur un plan, leur positionnement étant calculé d'après la présence des espèces et leur abondance (en racine carrée de x). Ainsi, sur un tel plan, deux stations aux peuplements benthiques similaires seront proches. En d'autres termes, nous étudierons dans le temps le « déplacement » des stations sur ces plans, avec deux cas de figure : soit le nuage de points rejoint celui de 2002 (= état initial) et cela signifie que les peuplements benthiques présentent les caractéristiques initiales, soit le nuage est distinct, signifiant que les peuplements benthiques sont différents. Dans ce dernier cas, il faudra distinguer un nuage de points stable (état d'équilibre), d'un nuage de points en mouvement (colonisation, état transitoire).

Les abondances et les biomasses de la faune ont été comparées en août 2014 entre zone d'herbier (PS et RS poolés) et zone impactée (IM et IS) à travers une série de tests statistiques (Cf. § 2.2.4). Il en a été de même entre les herbiers 2002 et les herbiers d'août 2014 (Cf. § 2.2.4.).

Enfin, nous appliquerons l'indice benthique d-MISS, mis au point sur cet herbier lors d'études précédentes (Do et al. 2012) (Annexe 2) pour estimer l'état de santé de la zone ou du moins son écartement par rapport à un niveau de départ. Cet indice, dérivé de l'indice MISS (Lavesque et al. 2009), repose sur 14 métriques qu'il est possible de grouper en 3 catégories : 1) les descripteurs de communautés (abondance, nombre d'espèces, indice de Shannon, indice d'équitabilité) ; 2) la composition trophique (abondance de brouteurs, déposivores de surface, déposivores de subsurface, filtreurs et carnivores) ; et 3) indicateurs de perturbations (AMBI⁹, BOPA¹⁰, abondance d'espèces sensibles, abondance d'espèces opportunistes). Pour chacune de ces métriques, un score de 0 ou 1 était attribué selon que la valeur était hors de valeurs seuils définies sur un herbier en bonne santé ou non, puis une moyenne était calculée. L'indice d-MISS peut donc prendre une valeur allant de 0 (très éloigné des conditions d'un herbier sain) à 1 (herbier sain) (voir Annexe 2 pour détails).

⁹ AMBI : Azti Marine Biotic Index

¹⁰ BOPA : Benthic Opportunistic Polychaetes-Amphipods ratio

2.2. Résultats

2.2.1. Sédiments et couverture végétale

Les photos aériennes avaient permis en 2005 d'estimer la surface recouverte par les sédiments creusés dans la souille ou issus du calibrage de l'Estey du Réservoir à environ 30 ha (Figure 7) (de Montaudouin et al. 2005a).

En 2014, la tâche de sable (zone écologiquement la plus impactée) mesurait 1 ha et n'a pratiquement pas bougé depuis (Figure 4).

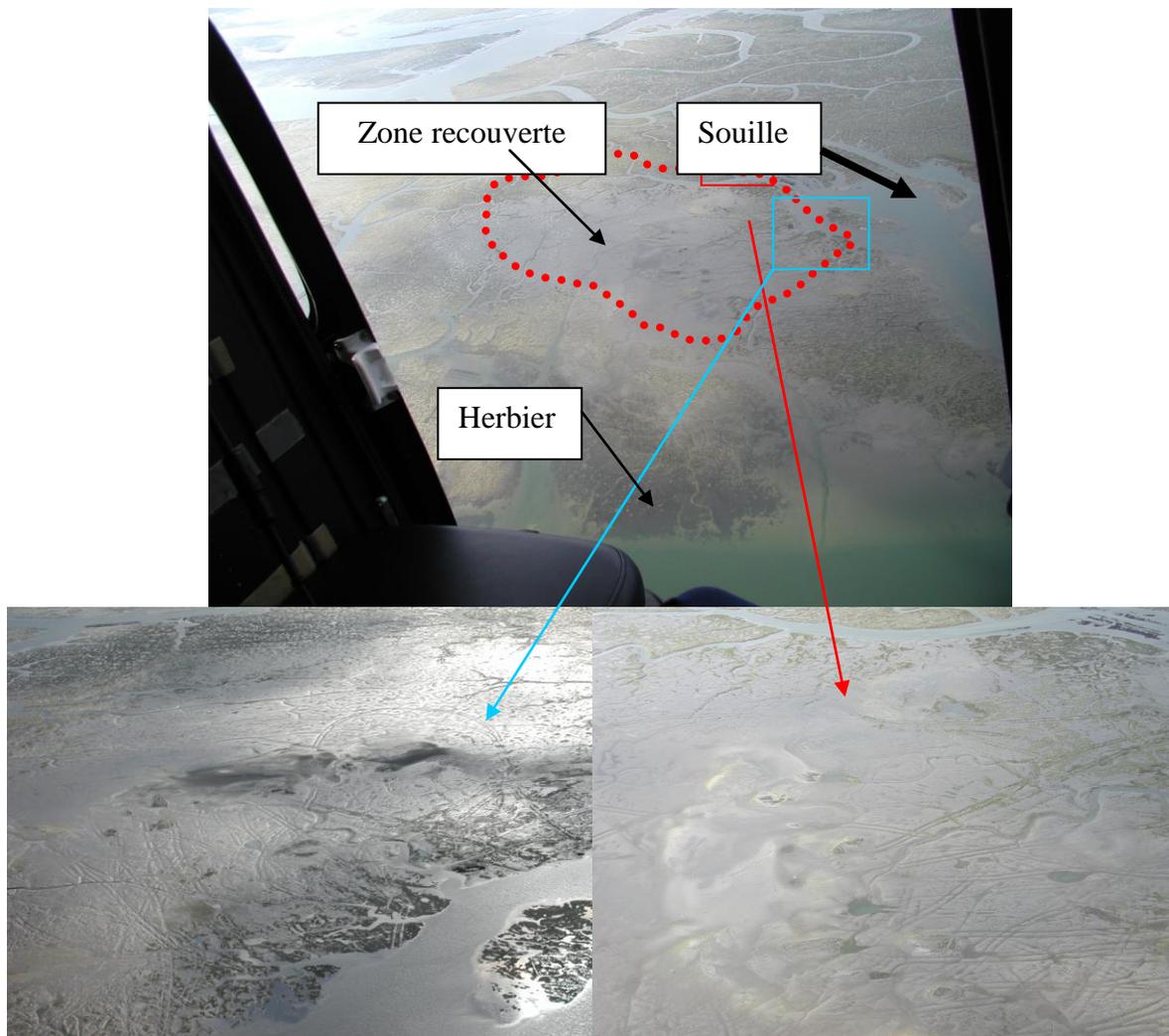


Figure 7 : Zone de la Dispute, de la nouvelle souille et de la zone de rejet

Année	Station	Biomasse feuilles (g PS/m ²)		Médiane granulométrique (µm)		concentration silt et argile (%)	
			couvert végétal (%)				concentration en matière organique (%)
2002	RS	80	68	20 (vaso-sableux)	82	5	
2005		-	-	90 (sablo-vaseux)	37	8	
2006		29	33	100 (sablo-vaseux)	26	10	
2008		82	70	30 (vaso-sableux)	73	9	
2010		87	72	60 (vaso-sableux)	50	7	
2012		10	11	63 (vaso-sableux)	50	8	
2014		3	4	135 (sablo-vaseux)	30	6	
2002	PS	70	62	20 (vaso-sableux)	73	7	
2005		103	52	100 (sablo-vaseux)	31	9	
2006		9	15	90 (sablo-vaseux)	36	8	
2008		-	-	20 (vaso-sableux)	83	10	
2010		192	100	40 (vaso-sableux)	57	8	
2012		3	4	141 (sablo-vaseux)	21	5	
2014		0	0	159 (sablo-vaseux)	19	5	
2005	IM	0	0	100 (sablo-vaseux)	26	5	
2006		0	0	70 (sablo-vaseux)	47	9	
2008		0	0	40 (vaso-sableux)	59	6	
2010		41	43	40 (vaso-sableux)	60	7	
2012		40	38	141 (sablo-vaseux)	21	4	
2014		88	70	160 (sablo-vaseux)	22	3	
2005	IS	0	0	120 (sablo-vaseux)	28	5	
2006		0	0	190 (sableux)	5	2	
2008		0	0	150 (sablo-vaseux)	23	2	
2010		0	0	180 (sableux)	6	1	
2012		0	0	243 (sableux)	10	1	
2014		0	0	266 (sableux)	3	0	

Tableau 1 : caractéristiques sédimentaires des stations. **RS** et **PS** : zones témoins ; **IM** et **IS**, zones recouvertes par la vase et le sable, respectivement. « - » : pas de mesure.

zone impactée a changé. L'importance de ces modifications a dépendu du substrat. La zone de vase (Station IM, médiane de 40 µm) commence à être colonisée par l'herbier avec un taux de recouvrement de 40% et une biomasse en feuilles de 41 gPS/m² (Figure 9).

¹¹ Pélites : particules sédimentaires < 63 µm (vases)

En 2002, l'herbier reposait sur des vases ou des sables fins, la médiane variant autour de 60 µm, le pourcentage de pélites¹¹ entre 70 et 80% et le pourcentage de matière organique de 5 à 7% (Tableau 1). Les travaux ayant finalement consisté en un brassage de sédiments dans la même zone, les caractéristiques sédimentaires avaient peu varié en 2005 et étaient semblables dans l'herbier et dans la zone d'impact (médiane entre 70 et 120 µm dans tous les cas ; pélites : 30 à 50% ; matière organique 5 à 9%).

En 2006, les granulométries ont changé dans la zone impactée : les sédiments ont été lessivés et « classés », laissant une composante sableuse (médiane = 190 µm) et une composante vaseuse (médiane = 70 µm).

En 2008, les zones d'herbier sont particulièrement vaseuses (médiane entre 20 et 30 µm) tandis que la zone impactée se compose toujours d'une zone « vase » (médiane de 40 µm) et d'une zone « sables » (150 µm). Le taux de recouvrement par l'herbier est de zéro sur les zones impactées, contre plus de 70% sur les zones herbiers (Tableau 1, Figure 8).

En 2010, soit plus de 5 ans après les travaux, un virage est remarqué. Si l'herbier reste avec une couverture >70% (sur nos stations témoins), associée à une biomasse >87 gPS/m² de feuilles sur les zones végétalisées et une médiane de vase (44 à 62 µm), la

En 2012, une tendance inattendue se dessine avec des stations témoins (RS et PS) moins végétalisées que la station impactée par la vase (8% vs. 38%), alors que les sédiments sont partout sablo-vaseux (médiane comprise entre 60 et 140 μm). La station impactée (IS) par le sable conserve une médiane granulométrique élevée (240 μm) et reste pratiquement sans zostère (Figure 10).

Cette tendance est confirmée en 2014 : les stations de références sont même très peu végétalisées ((RS : 4% et PS : 0%), alors que la station IM impactée par la vase présente un taux de recouvrement par l'herbier de 70%. La station IS impactée par le sable reste dévégétalisée. Toutes les stations ont subi un très léger ensablement avec une augmentation de la médiane granulométrique allant de 9% (IS) à 114% (RS).

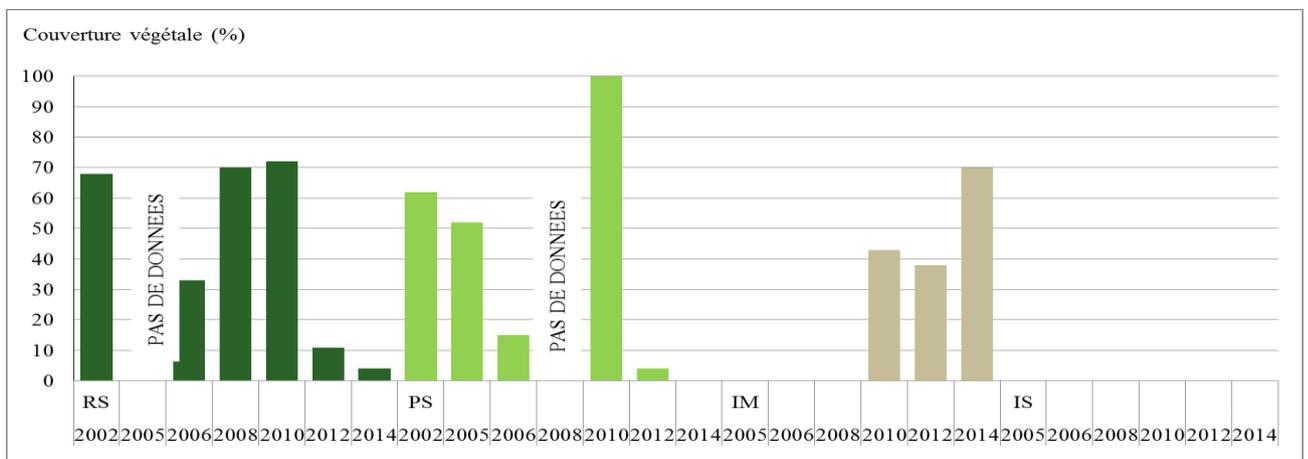


Figure 8 : Couverture végétale (% de sédiment recouvert par l'herbier en fonction des années et des stations. RS et PS : zones témoins ; IM et IS, zones recouvertes par la vase et le sable, respectivement.



Figure 9 : Zone impactée recouverte par la vase (Station IM) et, depuis 2010, colonisée pour la première fois par l'herbier



Figure 10 : Zone impactée recouverte par le sable (Station IS) et, depuis 2010, toujours nue hormis de très rares tâches d'herbier

2.2.2. Communautés benthiques

Il est plus judicieux de comparer les traitements entre eux en août 2014 (herbiers vs. impacté) plutôt que de faire référence à l'herbier en 2002, afin de limiter l'influence de la variabilité temporelle. Cependant, il faut souligner que les paramètres quantitatifs de cet herbier (« témoin ») sont restés stables entre 2002 et 2006 (hormis peut-être la biomasse qui est affichée toujours une grande variabilité): abondance de la macrofaune entre 11806 (2002) et 7594 ind./m² (août 2006); biomasse entre 11,1 et 21,7 gPSSC/m²; et richesse spécifique¹² entre 25-32 espèces pour RS et 39-43 espèces pour PS (Figure 11). Ensuite, ces paramètres ont évolué. L'abondance et la richesse spécifique ont diminué (RS : 1767 ind./m² et 18 espèces respectivement, en 2014 ; PS : 2556 ind./m² et 26 espèces respectivement, en 2014). En revanche, la biomasse a considérablement augmenté (42 et 64 gPSSC/m² en 2008 et 2010, respectivement, soit 2 à 3 fois plus qu'en 2002) pour retomber en 2014 à un niveau inférieur à 2002 (4,1 gPSSC/m² pour RS et 3,7 gPSSC/m² pour PS) (Figure 11).

Jusqu'à 2006, les mollusques dominaient dans l'herbier (60% de l'abondance). En 2006, le rapport s'équilibre mais les mollusques sont ensuite un peu en recul en 2008 et 2010 (41 et 21%). Cependant, 2010 est marqué par la colonisation par les palourdes japonaises *Ruditapes philippinarum* qui expliquent la dominance des mollusques en termes de biomasse (92%) (Figure 11). En 2014, les mollusques dominent toujours en biomasse mais dans une bien moindre mesure (les palourdes sont plus rares) et l'annélide *Melinna palmata* reste comme en 2012 l'espèce la plus abondante (19% de l'abondance totale) (Tableau 2).

En zone impactée, il devient nécessaire depuis 2010 de distinguer les deux stations, vase (IM) et sable (IS5). La station « vase » (6 022 ind./m²) abrite en 2012 une faune assez proche de celle des herbiers avec notamment trois espèces dominantes en commun : *Melinna palmata*, *Bittium reticulatum* et *Heteromastus filiformis* (Tableau 2). La biomasse continue à augmenter avec 18,1 gPSSC/m² (Figure 11) contre seulement 3,9 gPSSC/m² dans l'herbier témoin. La richesse spécifique est de 17 espèces ce qui reste une valeur basse pour un herbier en général et un peu plus faible que l'herbier témoin 2014 (entre 18 et 26 espèces pour RS et PS).

¹² Par rapport aux années précédentes, nous avons converti les richesses spécifiques en richesse totale pour l'habitat concerné au lieu de richesse moyenne par échantillon et par habitat. Cela explique que la figure 11 ne correspond pas aux figures des années précédentes.

La station « sable » reste celle qui est la plus impactée : faible abondance (667 ind./m²), faible biomasse (3,63 gPSSC/m²) et faible richesse spécifique moyenne (15 espèces) (2014). Les espèces sont assez différentes de ce qui a été prélevé dans RS, PS ou IM (Tableau 2).

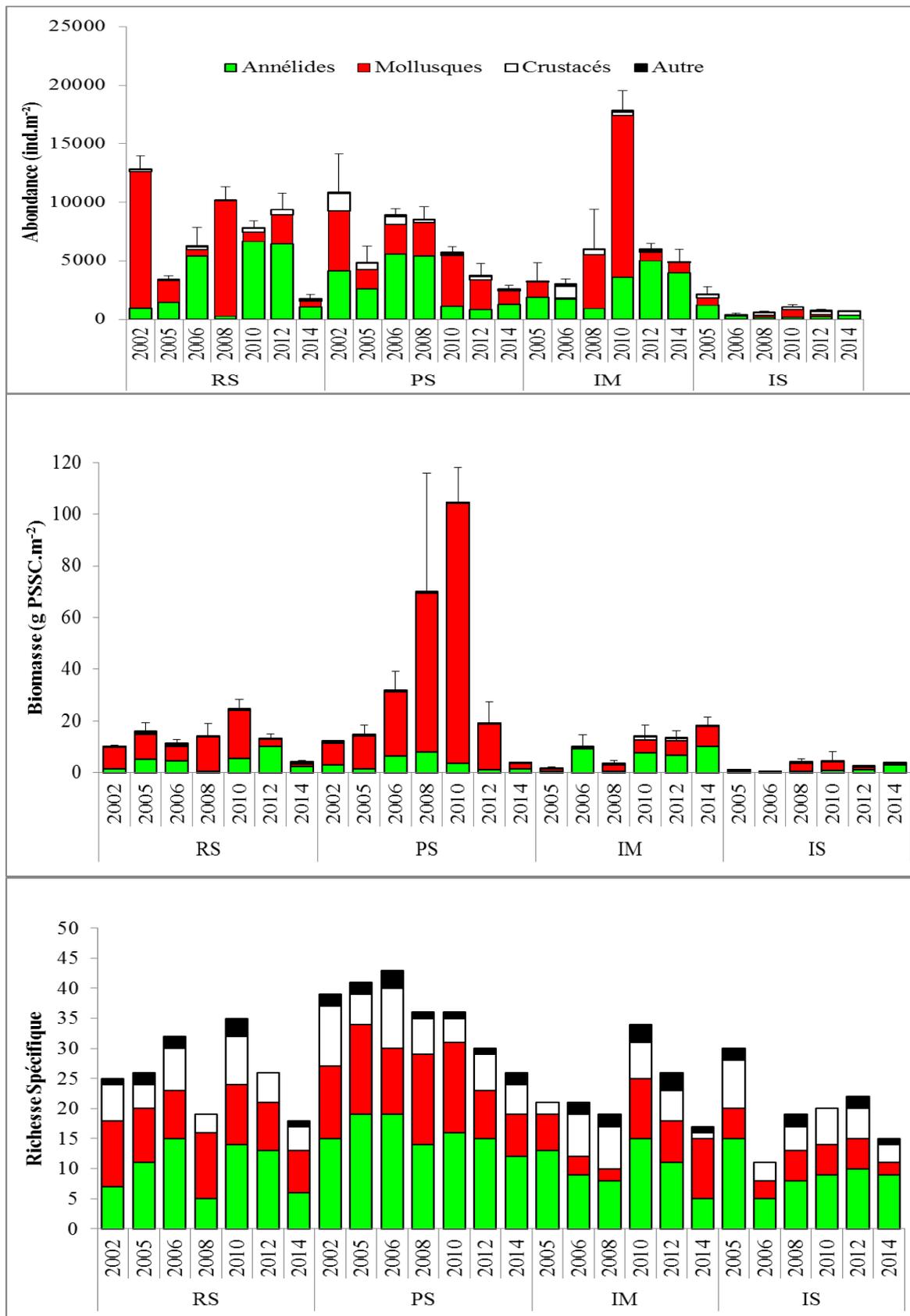


Figure 11 : Synthèse de l'évolution des caractéristiques biocénologiques entre 2002 et 2014, de l'herbier à *Zostera noltei*, de la zone limite et de la zone impactée. RS et PS : zones témoins ; IM et IS, zones recouvertes par la vase et le sable, respectivement. Barre d'erreur = erreur standard.

Rang	Espèce	Groupe zoologique	Abondance (ind m ⁻²)	%
Herbier 2002				
1	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	5300	50
2	<i>Tubificoides benedii</i>	Annélide oligochète	981	9
3	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	944	9
4	<i>Abra segmentum</i>	Mollusque bivalve	619	6
5	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	496	5
2005 Herbier				
1	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	767	19
2	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	639	16
3	<i>Tubificoides benedii</i>	Annélide oligochète	422	10
4	<i>Bittium reticulatum</i>	Mollusque gastéropode	378	9
5	<i>Clymenura clypeata</i>	Annélide polychète	333	8
Janv-06 Herbier				
1	<i>Tubificoides benedii</i>	Annélide oligochète	3267	27
2	<i>Idotea chelipes</i>	Crustacé isopode	1522	13
3	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	1189	10
4	<i>Microdeutopus gryllotalpa</i>	Crustacé amphipode	1183	10
5	<i>Gammarus locusta</i>	Crustacé amphipode	511	4
Aoû-06 Herbier				
1	<i>Aphelochaeta marioni</i>	Annélide polychète	1589	21
2	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	1283	17
3	<i>Bittium reticulatum</i>	Mollusque gastéropode	917	12
4	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	722	10
5	<i>Tubificoides benedii</i>	Annélide oligochète	467	6
Aoû-08 Herbier				
1	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	5556	60
2	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	1611	17
3	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	567	6
4	<i>Aphelochaeta marioni</i>	Annélide polychète	289	3
5	<i>Mytilus edulis</i>	Mollusque bivalve	250	3
Aoû-10 Herbier				
1	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	1561	23
2	<i>Aphelochaeta marioni</i>	Annélide polychète	1500	22
3	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	878	13
4	<i>Bittium reticulatum</i>	Mollusque gastéropode	800	12
5	<i>Ruditapes philippinarum</i>	Mollusque bivalve	317	5
Aoû-12 Herbier				
1	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	1633	25
2	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	1283	20
3	<i>Bittium reticulatum</i>	Mollusque gastéropode	1017	15
4	<i>Pygospio eleans</i>	Annélide polychète	861	13
2	<i>Aphelochaeta marioni</i>	Annélide polychète	383	6
Aoû-14 Herbier				
1	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	406	19
2	<i>Bittium reticulatum</i>	Mollusque gastéropode	378	17
3	<i>Clymenura clypeata</i>	Annélide polychète	278	13
4	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	178	8
5	<i>Aphelochaeta marioni</i>	Annélide polychète	133	6

Tableau 2 : Liste des 5 espèces les plus communes de la macrofaune benthique de l'herbier à *Zostera noltei* 2002, de l'herbier 2005 à 2014 et de la zone impactée 2005 à 2014, à proximité de la souille de la Dispute. (Suite page suivante).

Rang	Espèce	Groupe zoologique	Abondance (ind m ⁻²)	%
2005 Zone impactée				
1	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	833	31
2	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	439	16
3	<i>Aphelochaeta marioni</i>	Annélide polychète	344	13
4	<i>Streblospio shrubsolii</i>	Annélide polychète	183	7
5	<i>Pygospio elegans</i>	Annélide polychète	133	5
Janv-06 Zone impactée				
1	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	733	36
2	<i>Pygospio elegans</i>	Annélide polychète	261	13
3	<i>Abra segmentum</i>	Mollusque bivalve	256	12
4	<i>Tubificoides benedeni</i>	Annélide oligochète	128	6
5	<i>Nephtys hombergii</i>	Annélide polychète	106	5
Aoû-06 Zone impactée				
1	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	372	22
1	<i>Cyathura carinata</i>	Crustacé isopode	372	22
3	<i>Nereis diversicolor</i>	Annélide polychète	367	21
4	<i>Pygospio elegans</i>	Annélide polychète	117	7
5	<i>Microdeutopus gryllotalpa</i>	Crustacé amphipode	94	6
5	Dolichopodidae	Insecte	94	6
Aoû-08 Zone impactée				
1	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	2305	70
2	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	256	8
3	<i>Cyathura carinata</i>	Crustacé isopode	139	4
4	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	111	3
5	<i>Melita palmata</i>	Crustacé amphipode	67	2
Aoû-10 Zone impactée VASE				
1	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	12922	72
2	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	1978	11
3	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	689	4
4	<i>Abra segmentum</i>	Mollusque bivalve	356	2
5	<i>Cerastoderma edule</i>	Mollusque bivalve	267	1
Aoû-10 Zone impactée SABLE				
1	<i>Hydrobia ulvae</i>	Mollusque gastéropode	422	41
2	<i>Cerastoderma edule</i>	Mollusque bivalve	167	16
3	<i>Amphithoe</i> sp.	Crustacé amphipode	133	13
4	<i>Pygospio elegans</i>	Annélide polychète	44	4
5	<i>Melita palmata</i>	Crustacé amphipode	33	3
Aoû-12 Zone impactée VASE				
1	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	2667	44
2	<i>Pygospio elegans</i>	Annélide polychète	1133	19
3	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	644	11
4	<i>Bittium reticulatum</i>	Mollusque gastéropode	556	9
5	<i>Aphelochaeta marioni</i>	Annélide polychète	289	5
Aoû-12 Zone impactée SABLE				
1	<i>Grandidiriella japonica</i>	Crustacé amphipode	178	23
2	Anthozoa	Cnidaire	78	10
3	<i>Glycera unicornis</i>	Annélide polychète	67	9
4	<i>Acanthocardia tuberculata</i>	Mollusque bivalve	67	9
5	<i>Clymenura clypeata</i>	Annélide polychète	56	7

Tableau 2 (suite): Liste des 5 espèces les plus communes de la macrofaune benthique de l'herbier à *Zostera noltei* 2002, de l'herbier 2005 à 2014 et de la zone impactée 2005 à 2014, à proximité de la souille de la Dispute. (Suite page suivante).

Rang	Espèce	Groupe zoologique	Abondance (ind m ⁻²)	%
Aoû-14 Zone impactée VASE				
1	<i>Melinna palmata</i>	Annélide polychète	3744	77
2	<i>Littorina littorea</i>	Mollusque gastéropode	256	5
3	<i>Bittium reticulatum</i>	Mollusque gastéropode	233	3
4	<i>Heteromastus filiformis</i>	Annélide polychète	156	3
5	<i>Cerastoderma edule</i>	Mollusque bivalve	122	2
Aoû-14 Zone impactée SABLE				
1	<i>Grandiriella japonica</i>	Crustacé amphipode	267	40
2	<i>Clymenura clypeata</i>	Annélide polychète	144	22
3	<i>Nephtys hombergii</i>	Annélide polychète	56	8
4	<i>Phylo foetida</i>	Annélide polychète	33	5
5	<i>Cerastoderma edule</i>	Mollusque bivalve	22	3

Tableau 2 (suite): Liste des 5 espèces les plus communes de la macrofaune benthique de l'herbier à *Zostera noltei* 2002, de l'herbier 2005 à 2014 et de la zone impactée 2005 à 2014, à proximité de la souille de la Dispute.

En termes de structure des peuplements, la n-MDS discrimine deux groupes de « station-date » que nous appellerons « stations » (Figure 12). Le premier regroupe les deux stations de l'herbier (RS, PS), avant (2002) et après travaux, une station impactée sable (IS-2005) et toutes les stations impactées vases. Le second groupe réunit toutes les stations impactées sable sauf IS-2005 (Figure 12, Tableau 2, Annexe 1).

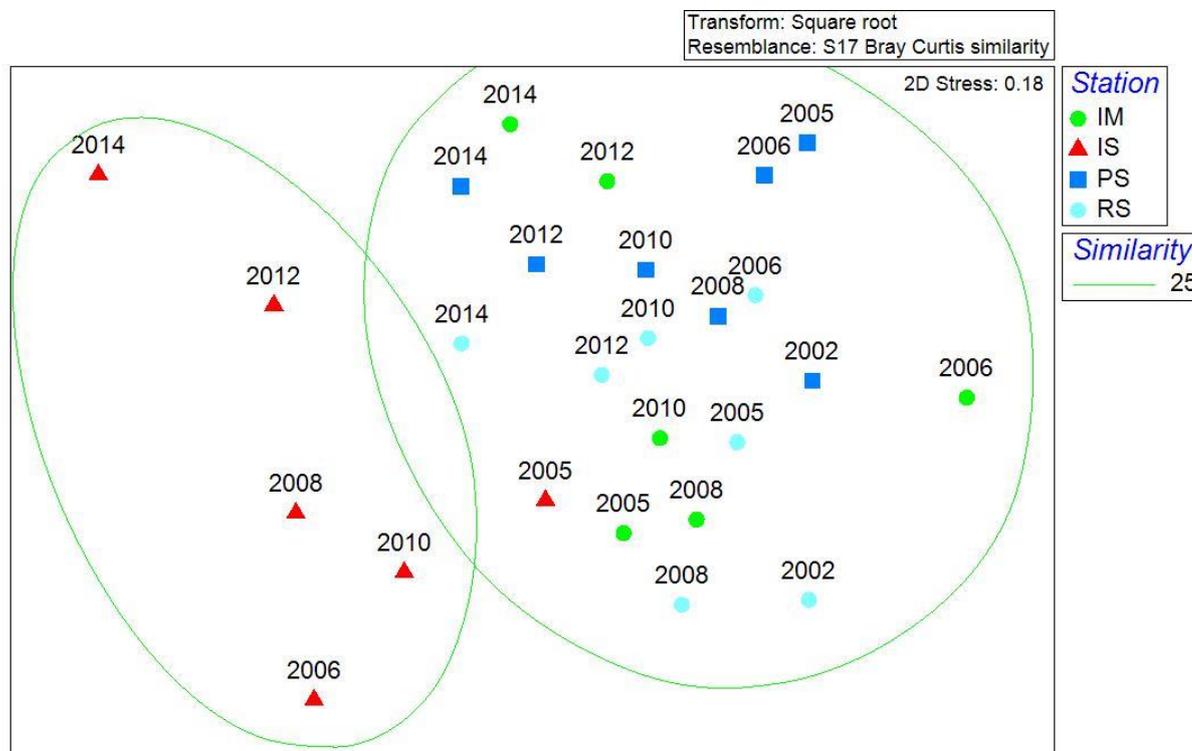


Figure 12 : n-MDS discriminant les peuplements benthiques de la zone intertidale avec un seuil de similarité de 25%. IM : zone impactée par la vase ; IS : zone impactée par le sable ; PS : zone témoin proche de la zone de perturbation ; RS : zone témoin éloignée de la zone de perturbation.

2.2.3. Indice biotique

L'évaluation de l'état de santé de la zone et son évolution dans le temps ont été évaluées à l'aide de l'indice multi-métrique d-MISS mis au point sur les herbiers du Bassin d'Arcachon (Figure 13). Cet indice repose sur la composition de la faune benthique à basse mer. Il apparaît globalement que les stations herbiers (RS et PS) répondent au statut écologique « élevé » ou « bon » depuis 2002, avec quelques incursions dans le « modéré ». Après 2 ans passées dans le statut « modéré », la zone impactée par la vase bascule dans les statuts « bon » ou « élevé » à partir de 2008 mais repasse dans le « modéré » en 2014. La zone couverte de sable demeure depuis 2005 dans un état « modéré » à « mauvais » avec une très légère incursion dans le « bon » en 2010.

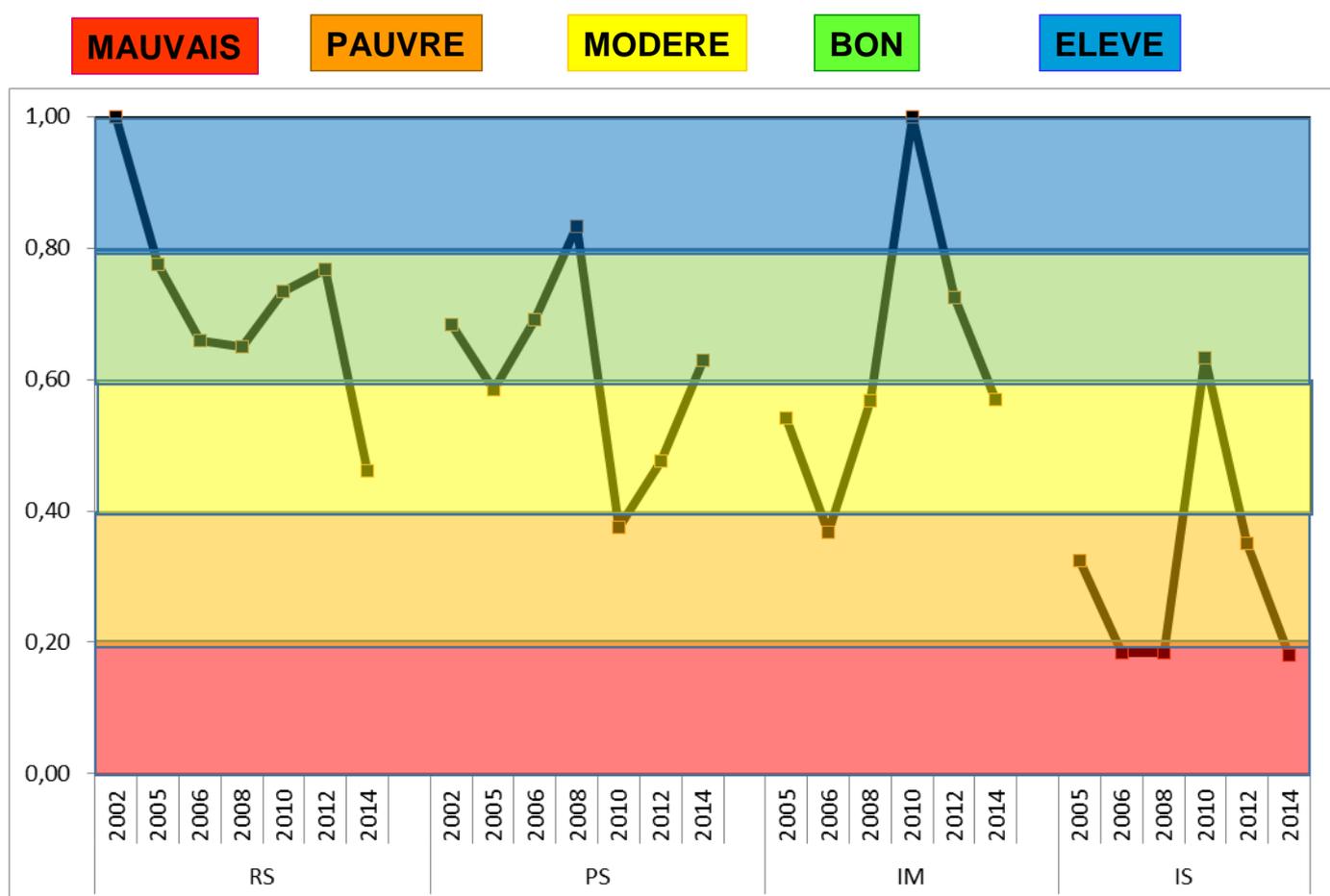


Figure 13 : Evolution de l'indice d-MISS au cours des années et en fonction des stations (RS et PS = herbiers ; IM = impacté par la vase ; IS = impacté par le sable) et traduction en termes de « qualité écologique ».

2.2.4. Impact des travaux sur les peuplements benthiques et leurs prédateurs

Le suivi *a posteriori* des travaux concerne l'herbier à *Zostera noltei* du site de la Dispute. Les comparaisons seront ici effectuées entre l'herbier de juin 2002 celui d'août 2014, et au sein d'août 2014 entre les prélèvements d'herbier et les prélèvements de sites recouverts par les sédiments, en distinguant recouvrement par vase et recouvrement par sable.

a Critères d'évaluation

Les critères d'appréciation sont très variés, et seront repris pour chaque zone sous forme de tableaux (Tableaux 3 à 5) :

- La nature des travaux (qui dans ce cas est du recouvrement d'herbiers par des sables), la superficie directement affectée, le calendrier d'exécution et la date de l'élaboration de l'état initial sont rappelés.
- Les modifications sédimentaires sont précisées, en mentionnant l'apparition d'herbiers (facteur positif pour l'écosystème) ou l'accumulation d'algues (facteur plutôt négatif).
- Les abondances des peuplements sont rappelées par groupe zoologique et sont comparées. Cette comparaison est faite le test non paramétrique de Kolmogorov-Smirnov. 'ns', signifie l'absence de différence significative avec un risque de 5 % de se tromper, '*' signifie une différence significative avec un risque de 5 % de se tromper, '**' signifie une différence significative avec un risque de 1 % de se tromper, et '***' signifie une différence significative avec un risque de 0,1 % de se tromper.
- Les biomasses sont traitées comme les abondances. Elles serviront à estimer les pertes en biomasse animale (le cas échéant) et les répercussions sur les réseaux

trophiques supérieurs (production des prédateurs) calculées selon la méthode décrite dans Do et al. (2013).

- L'évolution de la diversité est analysée au travers de la richesse spécifique et des résultats de la n-MDS.
- L'apparition d'espèces exotiques (comme les crépidules) est recherchée.
- Enfin un avis est émis sur l'état de la restauration de l'environnement.

Par ailleurs, les caractères orange soulignent les paramètres encore éloignés des conditions initiales, tandis que les caractères bleus signifient que la restauration (ou l'objectif à atteindre) est (presque) atteinte pour un paramètre donné.

b Herbier non impacté à *Zostera noltei* : comparaison 2002-2014

La comparaison de la faune benthique de l'herbier non impacté entre 2002 et 2014, fait apparaître des situations très contrastées quantitativement et qualitativement (Tableau 3). Alors que la structure du peuplement est assez similaire à celle de 2002, on note un effondrement de l'abondance (-82%), de la biomasse (-65%) et de la richesse spécifique (-30%). Ces résultats sont concordants avec une analyse récente comparant l'évolution de la macrofaune benthique en liaison avec le déclin des herbiers (Do et al. 2013). Une espèce exotique récente est présente (et abondante) : le crustacé amphipode *Grandidiriella japonica* (identifié pour la première fois dans le bassin en 2012) (Lavesque et al. 2014). La moule verte (ou moule asiatique) *Musculista senhousia* récemment signalée dans l'ensemble du bassin (Bachelet et al. 2009) et dont la présence ici n'a pas de lien avec les travaux de Dispute, est apparue en 2006 et est encore trouvée en 2014.

Herbier à <i>Z. noltei</i> 2002 vs 2014 (Dispute)		
TRAVAUX	Type de travaux	Recouvrement par sables fins: hors zone
	Superficie travaux (m ²)	
	Période des travaux	Janvier-Mars 2005
	Etat initial	Jun-02
	Dernière expertise	août 2014
SEDIMENTS	Médiane (µm)	135-159µm
	Macroalgues	
	Herbiers	Très clairsemé
	Teneur en matière organique (%)	5-6
ABONDANCE PEUPEMENTS	Evolution annélides	2550 -> 2033-> 5506 -> 2833-> 3889 -> 3656 -> 1178 ind. m ⁻² , ns
	Evolution mollusques	8372 -> 1722 -> 1522 -> 6372 -> 2500 -> 739 ind. m ⁻² , **
	Evolution crustacés	844 -> 333 -> 461 -> 139 -> 233 -> 344 -> 203 ind. m ⁻² , ns
	Evolution faune totale	11806 -> 4111 -> 7594 -> 9350 -> 6778 -> 6567 -> 2161 ind. m ⁻² , **
BIOMASSE PEUPEMENTS	Evolution annélides	2,77 -> 3,36 -> 5,53 -> 4,19 -> 4,74 -> 5,71 -> 2,02 gpssc m ⁻² , ns
	Evolution mollusques	8,36 -> 11,10 -> 15,18 -> 37,57 -> 59,48 -> 10,20 -> 1,44 gpssc m ⁻² , **
	Evolution crustacés	0,25 -> 0,37 -> 0,20 -> 0,08 -> 0,15 -> 0,08 -> 0,41 gpssc m ⁻² , ns
	Evolution faune totale	11,11 -> 15,37 -> 21,66 -> 41,84 -> 64,40 -> 16,02 -> 3,89 gpssc m ⁻² , **
	Perte biomasse (kgPSSC)	sans objet
	Perte biomasse (kgC)	sans objet
	Perte production secondaire annuelle (kgC an ⁻¹)	sans objet
	Perte production prédateurs annuelle (kgC an ⁻¹)	sans objet
	Perte production prédateurs annuelle (TPF an ⁻¹)	sans objet
DIVERSITE	Evolution faune totale	47->54-> 57 ->39 ->48 ->41 -> 33 espèces
	Similarité des communautés (MDS-seuil de 25%)	Oui
	Apparition espèces exotiques	<i>Musculista senhousia</i> (2006-14), <i>Grandidiriella japonica</i> (2012-14)
EVOLUTION		DEFICIT QUANTITATIF

Tableau 3 : Synthèse des éléments pris en compte pour estimer l'évolution de l'herbier non impacté. Les valeurs sont comparées (mois d'août uniquement) : 2002 -> 2005-> 2006 -> 2008 -> 2010 ->2012 -> 2014. Les caractères orange soulignent les paramètres encore éloignés des conditions initiales ou d'un état d'équilibre, tandis que les caractères bleus signifient que la situation est restée stable pour un paramètre donné. 'ns' signifie aucune différence significative avec un risque de 5 % de se tromper, '**' signifie une différence significative avec 1% de risque de se tromper, '***' signifie une différence significative avec 0,1% de risque de se tromper.

c Herbier à *Zostera noltei* vs zone impactée par vase (août-2014)

Sur les 30 ha impactés au départ, on estime que la partie recouverte par les fractions fines représente (du moins en 2014) environ 97 %, soit 29 ha.

Les résultats de 2014 font apparaître une restauration à un niveau très convenable, que ce soit en termes de couverture végétale par l'herbier ou de faune associée (Tableau 4). Il faut cependant remarquer que la zone témoin est dans un état préoccupant (Tableau 3), ce qui rend les comparaisons délicates.

Herbier à <i>Z. noltei</i> (2014) détruit par VASE (2014) (Dispute)		
TRAVAUX	Type de travaux	Recouvrement par sables fins
	Superficie travaux (m ²)	290,000
	Période des travaux	Janvier-Mars 2005
	Etat initial	Jun-02
	Dernière expertise	Août 2014
SEDIMENTS	Médiane (µm)	160
	Macroalgues	
	Herbiers	Colonisation (70%)
	Teneur en matière organique (%)	3
ABONDANCE PEUPELEMENTS	Impact sur les annélides	1178 -> 3978 ind. m ⁻² , ns
	Impact sur les mollusques	739 -> 844 ind. m ⁻² , ns
	Impact sur les crustacés	203 -> 67 ind. m ⁻² , ns
	Impact sur la faune totale	2161 -> 4867 ind. m ⁻² , ns
BIOMASSE PEUPELEMENTS	Impact sur les annélides	2,02 -> 10,22 gpssc m ⁻² , ns
	Impact sur les mollusques	1,45 -> 7,81 gpssc m ⁻² , ns
	Impact sur les crustacés	0,41 -> 0,04 gpssc m ⁻² , ns
	Impact sur la faune totale	3,89 -> 18,07 gpssc m ⁻² , ns
	Perte biomasse (kgPSSC)	sans objet
	Perte biomasse (kgC)	sans objet
	Perte production secondaire annuelle (kgC an ⁻¹)	sans objet
	Perte production prédateurs annuelle (kgC an ⁻¹)	sans objet
	Perte production prédateurs annuelle (tPF an ⁻¹)	sans objet
DIVERSITE	Impact sur la faune totale	33 -> 17 espèces
	Similarité des communautés (MDS-seuil de 35%)	Oui
	Apparition espèces exotiques	<i>Musculista senhousia</i> (2014), <i>Grandidiirella japonica</i> (2012-14)
RESTAURATION		Proche état initial

Tableau 4 : Synthèse des éléments pris en compte pour estimer l'état de restauration du site. Les valeurs sont comparées : herbier 2014 -> herbier recouvert par vase (2014). Les caractères orange soulignent les paramètres encore éloignés des conditions initiales ou d'un état d'équilibre, tandis que les caractères bleus signifient que la restauration est (presque) atteinte pour un paramètre donné. 'ns' signifie aucune différence significative avec un risque de 5 % de se tromper, '' signifie une différence significative avec 1% de risque de se tromper, '***' signifie une différence significative avec 0,1% de risque de se tromper.**

d Herbier à *Zostera noltei* vs zone impactée par sable (août-2014)

Herbier à <i>Z. noltei</i> détruit (2014) par SABLE (2014) (Dispute)		
TRAVAUX	Type de travaux	Recouvrement par sables fins
	Superficie travaux (m ²)	10,000
	Période des travaux	Janvier-Mars 2005
	Etat initial	Jun-02
	Dernière expertise	Août 2014
SEDIMENTS	Médiane (µm)	266
	Macroalgues	
	Herbiers	Détruit
	Teneur en matière organique (%)	0
ABONDANCE PEUPEMENTS	Impact sur les annélides	1178 -> 311 ind. m ⁻² , ns
	Impact sur les mollusques	739 -> 67 ind. m ⁻² , ns
	Impact sur les crustacés	203 -> 311 ind. m ⁻² , ns
	Impact sur la faune totale	2161 -> 667 ind. m ⁻² , *
BIOMASSE PEUPEMENTS	Impact sur les annélides	2,02-> 3,05 gpssc m ⁻² , ns
	Impact sur les mollusques	1,45 -> 0,66 gpssc m ⁻² , ns
	Impact sur les crustacés	0,41 -> 0,19 gpssc m ⁻² , ns
	Impact sur la faune totale	3,89 -> 3,63 gpssc m ⁻² , ns
	Perte biomasse (kgPSSC)	sans objet
Perte biomasse (kgC)	sans objet	
Perte production secondaire annuelle (kgC an ⁻¹)	sans objet	
Perte production prédateurs annuelle (kgC an-1)	sans objet	
Perte production prédateurs annuelle (tPF an-1)	sans objet	
DIVERSITE	Impact sur la faune totale	33 -> 15 espèces
	Similarité des communautés (MDS-seuil de 35%)	Non
	Apparition espèces exotiques	<i>Grandidiella japonica</i> (2012-14)
RESTAURATION		NON

Tableau 5 : Synthèse des éléments pris en compte pour estimer l'état de restauration du site. Les valeurs sont comparées : herbier 2014 -> herbier recouvert par sable (2014). Les caractères orange soulignent les paramètres encore éloignés des conditions initiales ou d'un état d'équilibre, tandis que les caractères bleus signifient que la restauration est (presque) atteinte pour un paramètre donné. 'ns' signifie aucune différence significative avec un risque de 5 % de se tromper, '' signifie une différence significative avec 1% de risque de se tromper, '***' signifie une différence significative avec 0,1% de risque de se tromper.**

La surface impactée concerne 1 ha. Cependant, la surface de la souille n'est pas prise en compte ici car aucun espoir de recolonisation n'existe actuellement. Les comparaisons sont effectuées entre l'herbier témoin et la zone sableuse, en août 2014 (Tableau 5). L'impact des travaux sur les peuplements est net. Quantitativement, cependant, du fait du déclin de l'herbier témoin et de sa faune associée, peu de différences apparaissent en termes d'abondance et de biomasse..

Qualitativement, la perte de diversité est importante (-55% du nombre d'espèces) et la structure des peuplements est complètement bouleversée.

3. Conclusion

Sept ans après les travaux, la tendance observée en 2010 se confirme, c'est-à-dire un retour à des conditions proches de « la normale » pour la zone impactée par la vase et un statut toujours très perturbé (dans le sens « différent de l'état initial ») dans la petite zone de dépôt de sable.

Cette année, l'observation la plus troublante (déjà amorcée en 2012) est finalement le fait que la couverture de l'herbier est plus dense dans la zone « IM » (impactée vase) que dans les zones herbiers témoins (PS et RS). Aucune interprétation n'est proposée, mais il faut préciser que cette étude se fait toujours dans un contexte de dégradation générale de l'herbier dans le bassin d'Arcachon (Plus et al. 2010), ce qui rend globalement plus difficile de discerner l'impact vraiment lié aux travaux. La similarité des résultats (n-MDS) entre la station proche de la zone impactée (PS) et la zone éloignée (RS) confirme que l'impact est bien sur le site de dépôt avec des frontières très nettes. C'est donc vraisemblablement plus la qualité du sédiment que la qualité de l'eau qui a été le facteur clef sur cette zone.

Concernant les 30 ha impactés par le dépôt de sédiments, après un long *statu quo*, on observe donc au bout de 5 ans des modifications qui nous obligent à considérer deux situations bien tranchées : d'une part une zone recouverte par le sable (1 ha) et d'autre part une zone de panache où l'herbier a été recouvert par les éléments fins (29 ha) issus du creusement de la souille. Sur la zone sableuse, l'impact est très fort aussi bien au niveau quantitatif (abondance, biomasse, nombre d'espèces) que qualitatif (identité des espèces, dominances). Quelques très rares tâches d'herbier, de quelques cm de diamètre ont été vues en 2010, sans évolution notable en 2014. La tâche sableuse n'a pas évolué en surface depuis la première mesure chiffrée en 2010.

Il apparaît donc que l'opération Dispute pose finalement plus de problème de par le dépôt de la fraction sableuse. Ce constat a été fait à de nombreuses reprises sur le bassin : à chaque fois qu'il nous a été demandé de qualifier la macrofaune sur ces placage sableux issus d'opération de dragages (de Montaudouin and Gouillieux 2007, de Montaudouin et al. 2010), la conclusion a été que ces habitats restent très pauvres, même avec le temps, comme si la faune avait du mal à s'installer dans cette situation de paradoxe entre un hydrodynamisme faible et un sédiment sableux. Il apparaît d'ailleurs que le déclin de nos stations RS et PS s'accompagne en 2014 d'une augmentation de la médiane granulométrique.

La qualification de la « santé » des habitats de Dispute par des indices biotiques avait fait l'objet d'un programme national (Programme LITEAU 2, Projet QuaLiF). Les publications issues de ses études ont montré que ces indices biotiques classiques (AMBI, BOPA, BENTIX) ne fonctionnaient pas bien dans ce contexte (Annexe 2). D'une part, ces indices calculés sur une même base de données ne répondent pas entre eux de la même manière ; et d'autre part, certains indices ne perçoivent pas les modifications liées au recouvrement par les sédiments (Blanchet et al. 2008). Le message qui peut être rendu est donc brouillé. Un nouvel indice, MISS, avait donc été proposé (Lavesque et al. 2009), puis simplifié dans sa version d-MISS (Do et al. 2012). Si on ne connaît pas encore sa robustesse hors bassin d'Arcachon, il semble assez fiable pour l'exercice d'estimation des modifications d'habitats au sein du site de Dispute.

Au vu des résultats tranchés entre les différents secteurs et dans un contexte à la fois de gestion de l'ostréiculture et de préservation des habitats, nous recommandons un suivi bisannuel de la zone (avec une prochaine programmation pour l'été 2016).

4. [Références bibliographiques](#)

- Auby, I., and P.-J. Labourg. 1996. Seasonal dynamics of *Zostera noltii* Hornem in the Bay of Arcachon (France). *Journal of Sea Research* **35**:269-277.
- Bachelet, G., H. Blanchet, M. Cottet, C. Dang, X. de Montaudouin, A. de Moura Queirós, B. Gouillieux, and N. Lavesque. 2009. A round-the-world tour almost completed: first records of the invasive mussel *Musculista senhousia* in the North-east Atlantic (southern Bay of Biscay). *Marine Biodiversity Records* **2**:1-4.
- Binias, C., V. T. Do, F. Jude-Lemeilleur, M. Plus, J. M. Froidefond, and X. de Montaudouin. 2014. Environmental factors contributing to the development of Brown Nuscle Disease and perkinsosis in Manila clams (*Ruditapes philippinarum*) and trematodiasis in cockles (*Cerastoderma edule*) of Arcachon Bay. *Marine Ecology* **35**:67-77.
- Blanchet, H., N. Lavesque, T. Ruelllet, J.-C. Dauvin, P.-G. Sauriau, N. Desroy, C. Desclaux, M. Leconte, G. Bachelet, A.-L. Janson, C. Bessineton, S. Duhamel, J. Jourde, S. Mayot, S. Simon, and X. de Montaudouin. 2008. Use of biotic indices in semi-enclosed coastal ecosystems and transitional waters habitats - Implications for the implementation of the European Water Framework Directive. *Ecological Indicators* **8**:360-372.
- de Montaudouin, X. 2003. Réflexions complémentaires au rapport sur l'agrandissement de la souille de Dispute. Laboratoire d'Océanographie Biologique - Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., C. Binias, and N. Lavesque. 2010. Aménagement d'une jetée à Andernos-Les-Bains: état initial des communautés benthiques, impact. SOGREAH - UMR EPOC, Arcachon.
- de Montaudouin, X., C. Binias, B. Vernet, and N. Lavesque. 2011a. Rapport final - Nettoyage des parcs ostréicoles du Banc de la Matelle : étude d'impact après travaux (2010 = t+5 ans). Station Marine d'Arcachon - Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., H. Blanchet, and P. Lebleu. 2002a. Nettoyage des parcs ostréicoles du Banc de la Matelle : état initial des communautés benthiques, impact. Laboratoire d'Océanographie Biologique - Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., H. Blanchet, P. Lebleu, C. Escaravage, and N. Mercier. 2002b. Agrandissement de la souille de Dispute : état initial des communautés benthiques, impact. Laboratoire d'Océanographie Biologique - Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., M. Cottet, H. Blanchet, and P. Lebleu. 2005a. Impact du creusement de la nouvelle souille de Dispute sur les peuplements benthiques - Réhabilitation de l'ancienne souille. Laboratoire d'Océanographie Biologique - Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., M. Cottet, N. Lavesque, H. Blanchet, and P. Lebleu. 2006a. Nettoyage des parcs ostréicoles du Banc de la Matelle : étude d'impact après travaux. Station Marine d'Arcachon - Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., M. Cottet, and P. Lebleu. 2005b. Nettoyage des parcs ostréicoles du Banc de la Matelle : étude d'impact après travaux. Laboratoire d'Océanographie Biologique - Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., V. T. Do, N. Lavesque, and H. Blanchet. 2011b. Impact du creusement de la nouvelle souille de Dispute sur les peuplements benthiques (2010 : + 5 ans). Station Marine d'Arcachon - Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon, Arcachon.

- de Montaudouin, X., and B. Gouillieux. 2007. Refoulement de sédiments sur l'estran et/ou le chenal de Gujan-Mestras : état initial des communautés benthiques, impact. UMR 5805, Station Marine d'Arcachon - SOGREAH, Arcachon.
- de Montaudouin, X., N. Lavesque, and H. Blanchet. 2008. Impact du creusement de la nouvelle souille de Dispute sur les peuplements benthiques (+ 15 mois). Station Marine d'Arcachon - Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., N. Lavesque, P.-E. Fouque, M. Cottet, H. Blanchet, and P. Lebleu. 2006b. Impact du creusement de la nouvelle souille de Dispute sur les peuplements benthiques (+ 8 mois). Station Marine d'Arcachon - Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., A. Nadau, H. Blanchet, N. Lavesque, and B. Gouillieux. 2009. Nettoyage des parcs ostréicoles du Banc de la Matelle : étude d'impact après travaux (t+3ans). Station Marine d'Arcachon - Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- de Montaudouin, X., E. Simonet, and N. Lavesque. 2013. Impact du creusement de la nouvelle souille de Dispute sur les peuplements benthiques (2012 : + 7 ans). Station Marine d'Arcachon - Syndicat Mixte du Bassin d'Arcachon, Arcachon.
- Do, V. T., H. Blanchet, X. de Montaudouin, and N. Lavesque. 2013. Limited consequences of seagrass decline on benthic macrofauna and associated biotic indicators. *Estuaries and Coasts* **In press**.
- Do, V. T., X. de Montaudouin, H. Blanchet, and N. Lavesque. 2012. Seagrass burial by dredged sediments: benthic community alteration, secondary production loss, biotic index reaction and recovery possibility. *Marine Pollution Bulletin* **64**:2340-2350.
- Lavesque, N., H. Blanchet, and X. de Montaudouin. 2009. Development of a multimetric approach to assess perturbation of benthic macrofauna in *Zostera noltii* beds. *Journal of Experimental Marine Biology and Ecology* **368**:101-112.
- Lavesque, N., B. Gouillieux, X. de Montaudouin, G. Bachelet, P. Bonifacio, and E. Simonet. 2014. Premier signalement de l'espèce introduite *Grandiriella japonica* Stephensen, 1938 (Crustacea : Amphipoda : Aoridae) dans le bassin d'Arcachon. An aod **Sous presse**.
- Plus, M., S. Dalloyau, G. Trut, I. Auby, X. de Montaudouin, E. Emery, N. Claire, and C. Viala. 2010. Long-term evolution (1988-2008) of *Zostera* spp. meadows in Arcachon Bay (Bay of Biscay). *Estuarine, Coastal and Shelf Science* **87**:357-366.
- Scourzic, T., M. Luyen, E. Fabre, A. Tessier, N. Dalias, G. Trut, D. Maurer, and B. Simonnet. 2011. Evaluation du stock d'huîtres sauvages et en élevage dans le Bassin d'Arcachon. Agence des Aires Marines Protégées & OCEANIDE.

Annexe 1

Liste faunistique 2014 (ind/m²). IM : impacté par la vase, IS : impacté par le sable, PS : herbier près de la zone de travaux, RS : herbier loin de la zone de travaux.

Taxon ind.m ²	IM	IS	PS	RS
<i>Abra segmentum</i>	0	0	67	44
<i>Ampelisca brevicornis</i>	0	0	11	0
Anthozoa	11	11	33	89
<i>Aonides oxycephala</i>	0	0	22	0
<i>Aorides sp.</i>	0	0	11	0
<i>Aphelochaeta marioni</i>	0	0	267	0
<i>Bittium reticulatum</i>	233	0	756	0
<i>Carcinus maenas</i>	0	0	0	78
<i>Cerastoderma edule</i>	122	22	100	33
<i>Clymenura clypeata</i>	0	144	556	0
<i>Corophium multisetosum</i>	0	0	0	11
<i>Cyclope neritea</i>	0	0	11	0
<i>Diopatra spp</i>	0	0	11	0
<i>Euclymene oerstedii</i>	22	0	178	0
<i>Eunice sp.</i>	0	0	11	0
<i>Glycera unicomis</i>	22	22	22	11
<i>Grandidierella japonica</i>	33	267	144	56
<i>Heteromastus filiformis</i>	156	0	167	189
<i>Hydrobia ulvae</i>	44	0	11	256
<i>Lekanesphaera spp</i>	0	0	22	11
<i>Littorina littorea</i>	256	0	0	78
Maldanidae	0	11	0	0
<i>Melinna palmata</i>	3744	11	0	811
<i>Melita palmata</i>	0	0	11	0
<i>Monocorophium ascherusici</i>	0	22	0	0
<i>Musculista senhousia</i>	44	0	0	11
<i>Mytilus edulis</i>	11	0	11	0
<i>Mytilus sp.</i>	11	0	0	0
<i>Nephtys hombergii</i>	33	56	0	22
<i>Notomastus latericeus</i>	0	11	22	11
<i>Owenia fusiformis</i>	0	0	11	0
<i>Paradoneis armata</i>	0	11	0	0
<i>Parvicardium sp.</i>	11	0	0	0
Phoronidae	0	0	11	0
<i>Phylo foetida</i>	0	33	0	0
Polyplacophora	0	11	67	11
<i>Pseudopolydora spp.</i>	0	0	11	22
<i>Ruditapes decussatus</i>	11	0	0	0
<i>Ruditapes philippinarum</i>	100	0	0	22
<i>Siphonoecetes sp.</i>	0	22	0	0
<i>Spio sp.</i>	0	11	0	0
<i>Tubificoides benedii</i>	0	0	11	0